

PAVANT *en 1981...*



bulletin municipal d'informations

les vœux du maire

1981 s'achève...

J'adresse mes vœux les plus chaleureux à toutes et à tous.

Je souhaite que 1982 vous apporte joies, santé, bonheur et réussite dans tous les domaines.

Mes souhaits vont également à mes collègues, Adjoints et Conseillers municipaux et au personnel communal.

J'aurai une pensée particulière et plus affectueuse pour tous ceux qui souffrent, ceux qui sont seuls, pour toutes les personnes âgées qui n'ont plus le soutien d'une famille ou la compagnie d'un être cher, et pour toutes les personnes qui sont sans travail et à qui je souhaite d'en retrouver un au plus vite.

Je forme des vœux enfin pour tous les nouveaux administrés de la zone pavillonnaire Phénix que nous accueillons avec beaucoup de sympathie.

Il me reste à souhaiter pour notre commune qu'elle continue de prospérer et de se moderniser dans le calme et l'harmonie afin qu'elle apporte à chacun le bonheur, le plaisir et la joie d'y vivre.

Le maire,

Jean PREVOT

Dans ce bulletin que nous vous présentons tous les ans en fin d'année, vous trouverez l'essentiel de ce qui a été fait à Pavant en 1981, ce que nous avons prévu de faire en 1982, quelques conseils qui ne doivent pas être perdus de vue, des renseignements pratiques dont chacun peut avoir besoin, et, l'Etat civil de la commune.

Quelques photographies agrémentent ces pages et représentent des coins caractéristiques où la bonne humeur est de mise.

Si après sa lecture ou en cours d'année vous avez des observations à faire ou des suggestions à formuler ou des précisions à demander, n'hésitez pas à utiliser le bon de la dernière page ou à venir nous voir en Mairie, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Conseil municipal



les grandes réalisations de l'année 1981

- LA QUATRIEME CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE, LE PLATEAU D'EDUCATION PHYSIQUE ET LE CHEMIN PIETONIER.
- LA ZONE PAVILLONNAIRE ET LE SQUARE DU MONUMENT AUX MORTS.
- LE TERRAIN DE FOOTBALL DES JEUNES.
- LA CARTE COMMUNALE SUR LAQUELLE FIGURE UN NOUVEL ELARGISSEMENT DU PERIMETRE D'URBANISME DONT CHACUN PEUT MESURER L'IMPORTANCE ET LES AVANTAGES.

les activités municipales

- Pose de l'électricité au château d'eau.
- Extension des contrats d'assurances multirisques pour la commune.
- Réfection des chemins du Gravot et de la Fontaine-Saint-Hubert.
- Installation d'une barrière de sécurité au Chemin Noir.
- Remise en état du mur du groupe scolaire côté Rue La Fontaine.
- Achat d'un extincteur pour la nouvelle classe.
- Remise en état complète de la chaufferie de l'école.
- Financement des séances de piscine pour les scolaires.
- Participation aux dépenses des grands travaux du C.E.S. de Charly-sur-Marne.
(Il faut préciser à ce sujet que l'entretien de cet établissement est à la charge du syndicat intercommunal dont Pavant fait partie).
- Fleurissement du village.
- Ramassage des gros objets et du verre.
- Pose de signalisation routière à la sortie de la zone pavillonnaire et aux entrées du chemin piétonier.
- Divers travaux au groupe scolaire.
- Réfection du mur de la rue de la Cabine.
- Financement d'un plan parcellaire pour le chemin du Ru Grouzy.
- PRISE EN COMPTE DEFINITIVE (au 17-12-1981) DES RESEAUX ET ESPACES VERTS DE LA ZONE PAVILLONNAIRE PHENIX.

travaux prévus en 1982

- VOIRIE avec la seconde partie de la rue des Prés, (elle aurait dû être faite en 1981 si les finances communales avaient pu la supporter).
- La rue Bruneau sommairement en attendant sa réfection totale, le bas des places de la Mairie et du 14-Juillet.
- Electrification du système de javellisation au réservoir d'eau.
- Curage des réseaux vanne et pluvial de la commune.
- Plantations d'arbustes à l'école.
- Equipement du plateau d'éducation physique.
- Transfert des services de la Mairie au rez-de-chaussée du bâtiment communal.
- Continuation de la remise en état du cimetière (relève des concessions abandonnées ou échues).
- Financement des ETUDES pour la réfection totale de la rue Bruneau et la création de la rue Grouzy, anciennement chemin du Ru Grouzy.

quelques conseils

- Ne pas jeter dans les égouts des matières qui risqueraient de boucher ou de détériorer les canalisations et la station d'épuration (chiffons, boîtes, pierres, hydrocarbures, etc.)
LE DEPLACEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REMISE EN ETAT DE CE RESEAU COUTE FORT CHER.
- NE LAISSEZ PAS DIVAGUER votre chien surtout le dimanche pendant le week-end.
- Sachez que l'entretien de votre trottoir vous incombe.
- Inscrivez-vous, si ce n'est déjà fait, sur la liste électorale de la commune AVANT LE 31 DECEMBRE.
- Prenez la bonne habitude de placer vos ordures ménagères dans des sacs à poubelles qui ne doivent pas dépasser 25 kg. C'est plus propre.
- N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau pour l'hiver, surtout si vous êtes résident secondaire.
- Respectez le stationnement et les sens interdits dans le village.
- Sachez que le chemin piétonnier est interdit à tous les véhicules, y compris les vélos.
- **ATTENTION ! la date du 15 janvier 1982** constitue le délai extrême pour payer l'eau et l'assainissement. Au-delà les branchements seront coupés sans autre avertissement.
- **SI VOUS ETES NOUVEL HABITANT DE LA COMMUNE, FAITES-VOUS CONNAITRE EN MAIRIE, ON VOUS INDIQUERA VOS DROITS ET VOS DEVOIRS AU REGARD DE LA VIE COMMUNALE** (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, activités, sociétés, etc.).
- Si vous êtes retraité ou pré-retraité ou âgé de plus de 60 ans, faites-vous inscrire au Club Saint-Bald du 3^e Age pour bénéficier de ses activités, de son repas annuel et de ses voyages.
- Si vous changez de logement ou si vous quittez la commune, n'oubliez pas d'en informer la Mairie pour que votre compteur d'eau soit relevé et déposé.
- Sachez que le stationnement des véhicules est interdit sur TOUS LES TROTTOIRS du village.
- Pensez à la belle saison à fleurir votre maison, vous contribuerez ainsi à faire de PAVANT un village souriant.

de tout... et de rien

- Le repas annuel du Club Saint-Bald aura lieu le SAMEDI 27 FEVRIER 1982.
- L'arbre de Noël communal nous est offert cette année par Mademoiselle GRIFFAULT Sylvie. Chaleureux remerciements à cette aimable personne.
- La zone pavillonnaire PHENIX abrite déjà 70 nouveaux habitants.
- Les plantations actuelles de l'école appartiennent à la Coopérative scolaire, elles ont été mises en place par plusieurs Conseillers municipaux et le Maire.
- Le budget communal de 1981 s'est élevé à la somme de 937.742 F pour la section de fonctionnement.
- L'équipe de football du village a fait des débuts très satisfaisants en compétition officielle de 5^e division. Encouragez-la.
- Le Comité des Fêtes est toujours aussi actif malgré un personnel réduit. La fête patronale de septembre qu'il nous a présentée fut une très belle réussite. Félicitations à ce Comité qui recherche des bonnes volontés pour l'aider.
- Félicitations aussi au Club du 3^e Age pour son très joli stand à l'exposition cantonale.

les renseignements pratiques



- La Mairie est ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 17 h à 18 h et le samedi de 11 h à 12 h. Tél. 70.04.17.
- Le Maire assure une permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.
- L'assistante sociale est à votre service une fois par mois le jour de la consultation des nourrissons.
- La Sécurité Sociale est à votre disposition tous les jeudis en Mairie de 14 h à 15 h.
- Un service social communal fonctionne en permanence pour les personnes âgées. Adressez-vous pour cela en Mairie ou à Mme DIONNET Rosette, conseillère municipale. Tél. 70.04.54.

l'état civil de l'année

Ceux qui sont nés :

CARBONNAUX Thomas
CHARPENTIER Jessy
VALLET Philippe
HARPIN Teddy

CHEVARD Mikaël
MADI Sofia
VALLEE Hervé

DESFONTAINES Armelle
EZZINE Atmane
VALLEE Sabrina

Ceux qui se sont mariés :

ANGOT Pascal, Gilbert, Paul et FAVIER Nathalie, Raymonde
GUYON Michel, Jean, Luc et GROSJEAN Marie-Antoinette, Gabrielle

Ceux qui nous ont quittés :

BREJON Gaston, Marius
GAULLIER Jean, Marcel
HUVIER Daniel, conseiller municipal
DROUHIN Lionel, Adrien
SELLIER Alphonse
MIROL Jacques, Robert
MONCIPON LEFEVRE Eugénie
CHABLOZ Ernest, Antoine

BAZIN VINCENT Marguerite
GRIFFAULT Alexandre, Constant
BALAZOT COEFFIER Amélie
SURY Joël, Raymond
MANTEL RIGAUT Gabrielle
DUCASSE LAFOLIE Marie
COEFFIER Gaby



LE CONSEIL MUNICIPAL

**TOUJOURS SOUCIEUX D'UNE MEILLEURE INFORMATION DES ADMINISTRES
ESPERE QUE LA LECTURE DE CE BULLETIN VOUS AURA SATISFAITS.**

**IL SERAIT HEUREUX DE RECEVOIR VOS OBSERVATIONS OU VOS SUGGESTIONS,
ET VOUS PRESENTE SES**

MEILLEURS VŒUX POUR 1982

**SI VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS A FAIRE
UTILISEZ CE TALON ET DEPOSEZ-LE DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.**

M, Mme, Mlle _____

Domicile _____

Suggère _____